





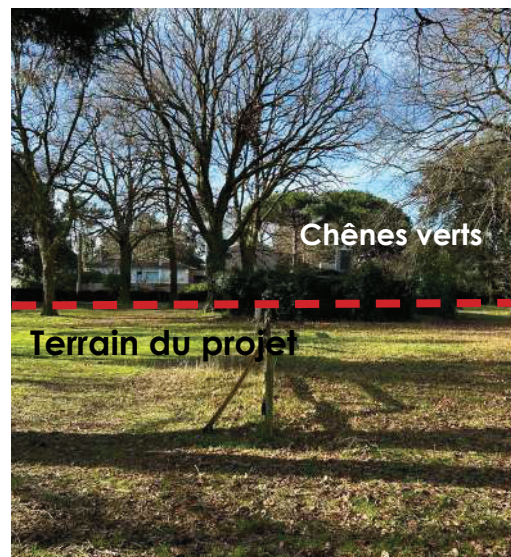
1- Vue sur le terrain depuis l'entrée actuelle du camping placée sur son extrémité Sud. On observe une ambiance de sous-bois dominée par des essences caduques. La saison hivernale renforce le caractère ajouré du boisement.



2 - Vue depuis l'extrémité Nord-Ouest du terrain ; on relève la présence de chênes verts sur la limite Sud du terrain.



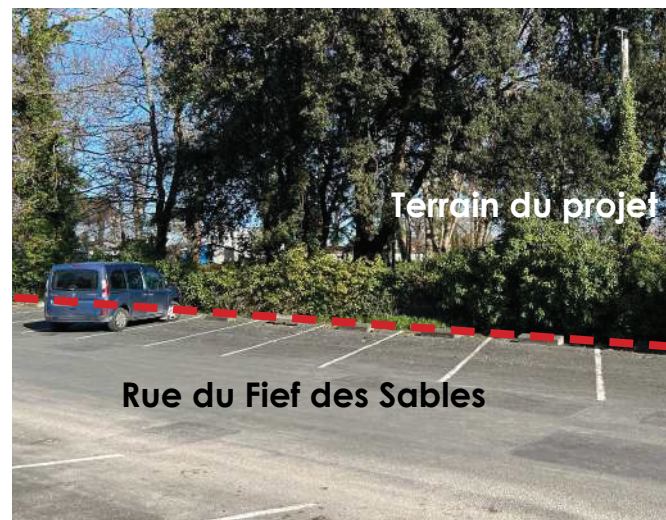
3 - Vue sur l'angle Nord-Ouest du terrain à aménager ; les arbres sont plus densément présents. On aperçoit sur la limite Ouest les mobil-homes du camping mi-tyen et sur la limite Nord, les constructions d'un secteur urbain peu dense.



4 - Vue depuis l'angle Sud-Est du terrain ; le seul pin parasol est présent sur le terrain. On aperçoit en arrière-plan les habitations qui occupent la rue du Fief des Sables.



5 - Vue sur l'entrée actuelle du camping des Sables duquel sera détachée une emprise dédiée au projet. Aujourd'hui, le terrain est accessible par un large portail qui débouche sur le parking de la rue du Fief des Sables.



6 - Vue depuis la rue du Fief des Sables au droit de l'emprise du terrain du projet ; on identifie les principales essences d'arbres présentes ; le chêne vert (persistant) et le chêne pédonculé (caduc). Une haie basse préserve en partie l'intérieur du terrain des vues extérieures.



7 - Vue depuis l'Avenue des Nonnes, qui rejoint directement la Plage du même nom ; Le terrain du projet est délimité sur son côté Sud par la rue du Fief des Sables, elle-même cantonnée par des places de stationnement utiles aux estivants rejoignant la plage des Nonnes.



8 - Vue depuis la rue des Vergnes ; le terrain du projet dissimulé en arrière-plan de quelques habitations se révèle à travers l'émergence des cimes de ses grands arbres. Le terrain n'est pas accessible à partir de cette rue.